

ABONNEMENT

Un an... Six mois... Trois mois... Poste... On s'abonne...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES... Les articles communiqués...

On s'abonne

A PARIS... Chez MM. HAVAS-LAFFITE...

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Août 1879.

Chronique générale.

Jusqu'à ce moment, quarante-cinq conseils généraux se sont prononcés sur les lois Ferry...

M. Grévy devait quitter Paris la semaine dernière pour aller faire une première excursion dans le Jura...

Les ministres présents à Paris avaient été prévenus et c'était à cette occasion qu'un conseil de cabinet avait été tenu jeudi dernier...

Il a été décidé que lorsqu'il serait à Mont-sous-Vaudrey, il viendrait une fois par semaine passer une journée à Paris.

Le gouvernement s'est enfin décidé à ouvrir une enquête sur l'attentat commis le 3 août dernier sur des jeunes missionnaires de Meudon...

MM. Cartier, juge d'instruction, Gastambide, substitut, Clément, commissaire aux délégations judiciaires, Macé, chef du service de sûreté, et Gastine-Remette, l'armurier-expert, se sont rendus dans les bois de Fleury...

Les deux jeunes gens, qui n'ont été que légèrement blessés, MM. Gustave Poullard et Joseph Chaussegan, ont donné aux magistrats tous les renseignements nécessaires pour qu'on pût figurer la scène...

L'état de M. Louis Laurent, celui des trois jeunes gens qui a été le plus blessé, laisse beaucoup à désirer. Le jeune seminariste a été atteint par dix-huit grains de plomb...

La Marseilleuse persiste à croire que l'attentat est le résultat de la négligence d'un braconnier, même elle annonce l'arrestation de ce braconnier légendaire qui prend des curés pour des lapins...

La Lanterne partage l'opinion de la Marseilleuse et s'exprime en ces termes, qui font rêver :

« L'opinion générale est que quelque braconnier s'impatiente de voir se déranger les bêtes qu'il attendait... aura tiré un coup de fusil pour faire peur aux jeunes gens et les aura blessés sans le vouloir... »

de leurs robes pour des pas de fauves et qu'il n'ait tiré au jugé, c'était le soir.

La présence de fauves dans le bois de Meudon est une vraie trouvaille.

D'après le Pays, on assure que le préfet de Vaucluse aurait révoqué de ses fonctions de médecin des prisons, à Avignon, un honorable docteur président du conseil d'arrondissement...

Il paraît, dit la Patrie, que sur l'ordre du préfet de la Seine, on va procéder, dans toutes les salles des hôpitaux de Paris, à l'enlèvement des emblèmes religieux et des autels portatifs.

Nous annonçons, sous toutes réserves, un grave incident qui se serait produit dans les bureaux de la préfecture de Seine-et-Marne, à Melun. Un conseiller général, jouissant d'une grande influence, aurait été gravement insulté par un chef de service de la préfecture...

Il paraît qu'à Bordeaux les réunions publiques ne tournent pas à l'avantage des concurrents de Blanqui. A l'Alhambra, M. Métafier a été hué et a dû renoncer à la parole. La séance a été employée à écouter l'affirmation du caractère socialiste et révolutionnaire de la candidature du vieux démagogue.

Un ami de la Gironde a été expulsé et a subi de mauvais traitements.

Les républicains se mangent entre eux. Cela nous laisse indifférents. Nous savons bien que ni radicaux ni opportunistes ne respectent la liberté.

Une dépêche de Bordeaux nous annonce qu'il est question du retrait de la candidature de M. Métafier. M. Achard paraîtrait le seul candidat qui pût lutter avantageusement contre Blanqui.

LE GOUVERNEMENT A BON MARCHÉ.

Nous sommes vraiment un peuple bien heureux.

Notre dette publique est énorme ! le budget annuel grossit sans cesse. Ce n'est pas assez ! Voici le cortège des rentes amortissables.

L'année prochaine, le gouvernement émettra :

1° Pour 466,097,000 francs en rente 3 0/0, qui étaient autorisés pour cette année ;

2° Pour 560,358,000 francs en rente 3 0/0, applicables à l'année 1880.

Ce qui ajoutera à notre dette : 1 milliard 26 millions.

Cette première somme de 1 milliard 26 millions sera employée ainsi : — aux travaux publics, 645 millions ; à la guerre, 356 millions ; à la marine, 44 millions, et à l'Algérie, 11 millions.

Puis on continuera ainsi à augmenter

notre dette d'environ un demi-milliard par an, pendant dix ans.

Toujours le gouvernement à bon marché ! En 1869, les fonctionnaires de l'Empire coûtaient par an aux contribuables

264,436,000

En 1879, les fonctionnaires de la République coûtent par an aux contribuables

296,560,000

Soit une augmentation annuelle de 32 millions !

En 1880, ce chiffre augmentera encore.

Il importe de remarquer qu'il ne s'agit ici que des traitements payés par l'Etat sur les fonds du Trésor.

Si ces chiffres ne sont pas exacts, nous prions les journaux républicains de les rectifier.

S'ils sont authentiques, — et ils le sont, car nous les empruntons au Journal officiel — nous laissons aux contribuables le soin de reconnaître à quel point on s'est moqué d'eux en leur promettant le gouvernement à bon marché.

L'Agence Havas a reçu de Vienne, le 21 août, la dépêche suivante :

« Le comte de Chambord a été reçu en audience avant-hier, 22 août, par l'empereur François-Joseph, vers onze heures ou midi. »

« L'audience a duré une demi-heure.

« Dans la journée, le comte de Chambord est allé rendre visite à plusieurs Français résidant à Vienne, puis il est retourné à Froshdorf. »

C'était précisément ce même jour, 22 août, que la Patrie signalait la présence de M. le comte de Chambord à Paris.

Il nous arrive d'Aix-les-Bains une nouvelle que nous enregistrons avec peine, dit la Patrie :

Le train venant d'Annecy, le 18, à cinq heures, contenait une trentaine de militaires dans un tel état d'ivresse, que tous les voyageurs en étaient honteux.

Ces hommes, qui ne paraissaient avoir aucun chef, ne chantaient pas, braillaient la Marseille d'une façon scandaleuse.

— Annecy n'est-il pas dans le commandement du général Farre ?

— Oui.

— Alors tout s'explique !

Chronique militaire.

D'après une statistique que vient de dresser le ministre de la guerre, 769,140 hommes doivent, cette année, passer sous les drapeaux pour satisfaire aux prescriptions de la loi militaire.

Ce chiffre se décompose de la manière suivante :

Armée active, 479,100 hommes.

Réserve de l'armée active, 144,570 hommes, 2,850 officiers.

Armée territoriale, 117,800 hommes, 6,820 officiers.

Total égal : 769,140 hommes.

Il convient de remarquer que cette année, le ministre de la guerre, par des raisons budgétaires, n'a pu appeler une classe de réservistes. Mais, l'année prochaine, on rentrera dans les conditions d'un fonction-

nement normal et on appellera deux classes de réservistes.

De sorte qu'en 1880, le nombre total des hommes qui passeront sous les drapeaux, conformément à la loi, ne s'élèvera pas à moins de 900,000.

Chronique Locale et de l'Ouest.

COURSES DE SAUMUR.

La seconde journée de courses a été splendide. Dès le matin, le beau temps s'est manifesté et a donné des gages certains de persévérance, gages auxquels il n'a pas manqué, du reste ; aussi les toilettes de la plus grande fraîcheur ont-elles été mises dehors, et les riches attelages se sont-ils présentés plus nombreux encore que dimanche.

Voici le résultat de cette journée :

1° COURSE PLATE (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'École de cavalerie, montant des juments de pur sang. — Distance : 2,000 mètres environ.

Huit engagements. Dès le début, Guetteur, monté par M. de Reinach, a pris les devants, tandis que tous ses concurrents se tenaient en peloton serré.

Tournesol, que montait M. de Boërio, est arrivé deuxième ; Tadome, monté par M. de Girardin, est arrivé troisième.

2° PRIX DE SAUMUR (Handicap) : 3,000 fr., dont 2,000 fr. donnés par la ville de Saumur, et 1,000 fr. par la Société des courses, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrée : 100 fr., moitié forfait, s'il est déclaré. — La moitié des entrées au second, après que le troisième aura retiré la sienne. Tout gagnant, après la publication des poids, portera 2 kil. de surcharge. — Distance : 2,200 mètres environ.

Cette course a été une des plus intéressantes. Sur treize engagements, six sont entrés en lice et tous d'égale force. Ils sont arrivés aux tribunes tous ensemble ; Handy-Audy premier, gagnant d'une demi-enclature sur Michel-Ange, arrivé deuxième ; Roseau, arrivé troisième.

3° COURSE DE HAIES (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'École de cavalerie, montant des chevaux de manège. — Distance : 2,000 mètres environ et 4 haies.

Cette course a été fort bien menée et conduite avec une vigueur remarquable. Tour à tour les chances ont varié, et les enjeux se modifiaient à chaque instant. Sont arrivés aux tribunes aux applaudissements de tous : premier, Léo, monté par M. Charlery ; deuxième, Bentham, monté par M. Berthier. Le vainqueur de la course des têtes au carrousel de lundi ; troisième, Agathos, monté par M. Fleury.

4° HUNT ANT MILITARY STEEPLE-CHASE : 500 fr. offerts par la Société des courses, pour chevaux de chasse et de promenade et pour tous chevaux à réclamer pour 2,500 fr. — Poids commun : 68 kil. — Les chevaux de pur sang prendront 5 kil. de surcharge. — Entrée : 80 fr. au premier. — Distance : 3,000 mètres et 12 obstacles environ.

Un seul cheval s'est présenté au poteau pour gagner le prix, My First, monté par M. le comte de Poly, et la course n'a pas eu lieu.

Mais elle a été remplacée aussitôt par un match entre Port-Saïd, à M. le baron de la Rochetaillée, et My First, à M. le comte de Poly. Il y avait six obstacles à franchir. Cette lutte captivait l'attention ; on connaissait la valeur des deux champions et on s'attendait à des émotions bien vives. Malheureusement, My First s'est jeté dans les

cordes et a fait une chute. *Port-Saïd* a gagné son match sans difficulté.

5° STEEPLE-CHASE (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'École de cavalerie, montant des chevaux de manège. — Poids commun : 72 kil. Tout cheval ayant déjà gagné une fois cette course prendra 3 kil. de surcharge, plusieurs fois, 5 kil. Le gagnant du premier jour prendra 3 kil. — Distance : 3,000 mètres et 12 obstacles environ.

Le grand attrait de la journée a été incontestablement ce steeple militaire. On voit dans la lice *Confiture*, conduit par l'intrépide M. de Poly; *Senlis*, monté par M. de Cahouet, et *Phalanstérien*, qui a pour cavalier M. de Lur Saluces.

Longtemps *Confiture* a tenu la tête, franchissant les obstacles avec beaucoup d'assurance; mais, au dernier détour, *Senlis*, qui ne paraît nullement fatigué, allonge l'allure et, au poteau d'arrivée, l'emporte d'une longueur sur son concurrent.

6° PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (steeple-chase, handicap) : 2,000 fr., dont 1,200 fr. offerts par le Conseil général, et 800 fr. par la Société des courses, pour tous chevaux. — Entrée : 100 fr., moitié forfait, s'il est déclaré. La moitié des entrées au second, après que le troisième aura retiré la sienne. Tout gagnant, après la publication des poids, portera 3 kil. de surcharge. Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge. — Distance : 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

Le grand steeple n'a pas présenté d'intérêt. Il y avait huit engagements; tous se sont retirés en présence de *Port-Saïd* et de *Carabinier*, tous deux à M. de Rochetaillée, et ces deux seuls chevaux sont partis. A moitié du parcours, *Port-Saïd* a été pris d'un saignement de nez et a dû rentrer au pesage.

Les fêtes se sont terminées par un brillant feu d'artifice composé par Ruggieri, de Paris. Fusées, pétards, bombes, étoiles filantes, ont parfaitement réussi. La pièce qui a le plus intéressé le public a été la salamandre courant après un papillon. La dernière représentait la statue de la République qui a décoré la façade du palais de l'Exposition de 1878. Elle était surmontée d'une bande-rolle entrelaçant les armes de la ville, avec les mots : FÊTE DE SAUMUR; au bas, on lisait : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Les autorités républicaines de Saumur n'ont pris aucune part à nos fêtes. Il y a eu éclipse totale de sous-préfet, maire et adjoints. Pourquoi cette abstention? Est-ce parce que l'on n'eût pas trouvé l'occasion de placer un speech politique?

TOUJOURS LA Marseillaise.

Après le feu d'artifice, un violoniste de passage s'est installé auprès des grilles du Square, rue de la Comédie, et a joué pendant près de deux heures, sans la moindre interruption, la *Marseillaise*. Les plus fanatiques commençaient à en avoir assez. C'est peut-être le but qu'il se proposait, car il n'est guère admissible que notre artiste n'ait pas d'autres morceaux dans son répertoire.

La recette semble efficace pour lasser le public.

Des vivats chaleureux et énergiques de *Vive le violon!* ont retenti à diverses reprises. Notre homme paraissait tout fier de tant d'honneur, et sa soirée a dû être très-fructueuse.

Lundi, le Conseil général de Maine-et-Loire a procédé à l'élection des membres de la commission départementale. Voici le résultat du scrutin :

Ont obtenu : MM. de Terves, 22 voix; Richou, 22; de La Bourdonnaye, 21; Grignon, 21; Bilbille, 20; Guillon, 8; Gennevraye, 7; Abellard, 7; Grimoux, 5; Peton, 3; Janvier de La Motte, 3; Mayaud, 1.

Ont été élus : MM. de Terves, Richou, de La Bourdonnaye, Grignon et Bilbille.

Hier matin, le Conseil général a clos sa session.

L'ouverture de la chasse aura lieu le dimanche 14 septembre dans les départements de Maine-et-Loire et de la Sarthe, et le 21 septembre dans le département de la Mayenne.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

Nous avons rapporté, dans notre précédent numéro, un effet foudroyant de l'éloquence du citoyen Demangeat, obtenant du conseil municipal de Montsoreau l'expulsion de l'institutrice congréganiste, atteinte et convaincue d'avoir obligé ses élèves à assister, le dimanche, à la messe. Un de nos lec-

teurs, qui a longtemps habité Montsoreau, nous fait part, à ce sujet, de quelques réflexions opportunes :

« Autre temps, nous dit-il, autre interprétation.

» En 1860 ou 1861, M. l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Saumur, aujourd'hui chevalier de la Légion d'Honneur, chassait un petit écolier d'une école voisine de la ville, parce qu'il refusait d'aller à la messe le dimanche, et l'inspecteur disait, en ma présence, aux garçons de l'école de Montsoreau : « Mes enfants, vous devez assister à la messe tous les dimanches et jours de fête sous la surveillance de M. l'instituteur, et si vous n'êtes pas exacts à remplir ce devoir, je vous chasserai de l'école, comme je viens de chasser un petit garçon du Coteau, qui refusait d'obéir en ce point. »

» Telles étaient les paroles d'un inspecteur primaire, il y a 18 ans. Les règlements d'école n'ont pas changé : pourquoi M. le sous-préfet de Saumur fait-il un crime à une institutrice de connaître les règlements et d'y obéir ? »

Théâtre de Saumur.

Dimanche prochain, 31 août, M. Fusier, l'artiste si connu du théâtre du Palais-Royal, viendra, accompagné d'artistes de talent, recréer notre scène.

Un journal d'Evreux nous rend compte de l'effet produit au théâtre de cette ville par le désopilant M. Fusier.

M. Fusier a été, sans contredit, le héros de la soirée. Dépeindre un talent si fin, si varié, si fini, n'est pas chose facile. M. Fusier excelle dans l'imitation et il est inimitable. Il n'est donné, en effet, qu'à une organisation toute spéciale de pouvoir, comme en se jouant, contrefaire l'allure, les gestes, le son de voix d'artistes très-connus comme Lassouche, Lhéritier, Geoffroy, Baron, etc., puis, à l'aide d'un pincement de lèvres, d'imiter les sons du cornet à piston, du trombone, du basson, du violoncelle et jusqu'au chant du rossignol !

La répétition bouffe du *Caprice hongrois*, que venait de jouer Nathan, a été le sublime du genre. L'illusion a été si complète que des spectateurs, peu naïfs, croyaient entendre le maître lui-même. On reste confondu quand on songe à quelle étude, à quelles observations il a fallu se livrer pour arriver à une pareille force. M. Fusier apparaissait, il ouvrait la bouche, et le feu rire s'emparait de l'auditoire, et ils nous reprennent encore lorsque nous revenions en mémoire les scènes impossibles auxquelles ce désopilant nous a fait assister. »

COMMUNE DE GENNES.

Le maire de la commune de Gennes prévient que l'assemblée dite de la Saint-Louis aura lieu dimanche prochain 31 août.

A cette occasion, il y aura maî de cognac, feu d'artifice et retraite aux flambeaux.

Les marchands étagistes y trouveront aide et protection.

LONGUÉ.

Le vendredi 15 août, vers sept heures du soir, un petit garçon de 4 ans, fils de M. Alope, pâtissier à Longué, s'amusa avec plusieurs enfants de son âge dans la cour de M. Drouet, son voisin.

Cet enfant s'étant approché de la rivière qui borde cette cour, se pencha sur le pont pour voir couler l'eau; malheureusement pour lui, il tomba dans la rivière qui était profonde et rapide en ce moment.

Aux cris poussés par les autres enfants, M. Lemaistre, receveur de l'enregistrement à Longué, qui était dans un jardin de l'autre côté de la rivière, accourut immédiatement, et, se jetant à l'eau, fut assez heureux pour arracher des flots, mais déjà évanoui, le petit imprudent qu'attendait quelques secondes plus tard une mort certaine sous le pont étroit et sombre de la mairie.

Nos félicitations à M. Lemaistre.

SEGRÉ.

Nous apprenons de M. Davy, ingénieur à Segré, que l'exploitation des mines de fer de notre pays va enfin entrer en activité. Toutes les concessions réunies devront fournir le minerai nécessaire à une grande forge en construction à Saint-Nazaire.

(*Mercurie segrien.*)

TOURS.

M. Belle, maire de Tours, a donné sa démission.

Conseil de guerre de Tours.

Le nommé Boidron, soldat réserviste de la classe de 1870, ne s'est pas conformé à l'ordre de route qui a été notifié à son domicile légal, à Angers, et qui lui prescrivait de se présenter, le 30 avril 1877, au bureau de recrutement de cette ville, pour une période d'instruction de 28 jours.

L'accusé dit que sa famille, ignorant où il était, il n'a rien su et ne s'est occupé de rien parce qu'il avait perdu son livret de réserviste et qu'il pensait que sa classe ne serait appelée qu'en 1878.

Cet homme a déjà subi 10 condamnations pour vol, vagabondage et mendicité.

Boidron est condamné à 6 mois de prison.

MONTMORILLON.

Le tribunal correctionnel de Montmorillon a condamné, le 18 août dernier, à dix jours de prison, le nommé Le Saux, Alexandre-Joseph, ancien instituteur, âgé de 49 ans, né à Corlay (Côtes-du-Nord), arrêté le 16 août courant pour mendicité et vagabondage.

Il employait un nouveau mode d'exercer la mendicité qui lui a parfaitement réussi.

En arrivant à Montmorillon, il s'est présenté dans un débit, et, après avoir pris sur l'annuaire les noms des plus connus de la ville, il préparait des lettres à leur adresse et obtenait par ce moyen détourné des sommes assez rondes.

Le Saux a déjà subi de nombreuses condamnations, dont plusieurs pour les mêmes motifs.

Variétés.

LE SULFURE DE CARBONE

Et les Paysans.

LETTRE DE LA VIGNE AMÉRICAINE AU PRINCIPAL DES INSECTICIDES.

Château de Salettes, près Montelmar, le 12 juillet 1879.

Mon cher confrère,

Je vous nomme ainsi parce que nous collaborons à la défense de la viticulture, tous deux, mais chacun à sa manière : vous détruisez, dit-on, beaucoup de phylloxeras, et je vous en fais compliment; moi, je vis en paix avec eux, et pour cela, sans doute, vous me faites une foule de petites misères. Vous auriez voulu me faire voyager dans des cercueils en plomb, bien soudés, sachant bien que j'y serais morte d'asphyxie; n'ayant pu m'étouffer, vous me faites enfermer dans des caisses vissées, pure malice de votre part, car vous savez aussi que vos fameuses vis ne gênent que moi et pas du tout le phylloxera. Vous m'avez fait parquer, comme une pestiférée, dans quelques rares arrondissements qui sont, d'ailleurs, enchantés de m'avoir, qui me comblent de soins dont je les récompense, en les enrichissant. Si j'essaie d'en sortir, vous me faites saisir par vos alguazils et brûler impitoyablement. Vous m'accusez de transporter le phylloxera : je vous mets au défi, vous et tous vos amis, d'en découvrir un seul, en hiver, sur mes boutures, et si, par hasard, ils s'en trouvent quelques-uns sur mes racines, rien ne vous serait plus facile, s'il faut vous croire, que de les détruire tous, en un clin d'œil. Mais non, au lieu d'agir avec moi en bon confrère, au lieu de me débarrasser charitablement de mes petites infirmités, vous me livrez, sans pitié, au bûcher et, parfois même, à votre fameux cousin, ce bourreau de pétrole; et vous m'empêchez ainsi d'aller au secours de mes pauvres sœurs de France qui, de tous les pays que vous me fermez, pour y régner en maître, tendent leurs bras vers moi et m'appellent à leur aide.

Car il faut que vous le sachiez, mon peu fraternel confrère, malgré tout le mal que vous leur avez dit et fait dire de moi, les vignes françaises aiment mieux avoir affaire avec moi qu'avec vous. Vous avez, avec elles, des manières qu'il est impossible de trouver galantes, des procédés contraires à leur éducation, et à l'usage réitéré desquels elles ne s'habitueront jamais. Vous vous introduisez violemment et brutalement entre leurs racines que vous brûlez au vif, sous prétexte de les débarrasser de leurs parasites; je leur prête, moi, mes racines vigoureuses et invulnérables sur lesquelles, solidement assises et intimement unies avec moi, se sentant désormais à l'abri de leurs

ennemis, elles lancent joyeusement au soleil leurs pampres verdoyants et leurs grappes d'or et de velours.

Nous sommes aussi nécessaires l'une à l'autre que l'aveugle au paralytique, et quand vous et le phylloxera vous leur avez coupé les jambes, elles n'ont plus qu'un désir, un espoir, un salut, c'est que je leur prête les miennes. Et je suis toujours empressée à leur rendre ce service, même quand je pourrais, moi aussi, étaler au soleil des raisins pleins d'un suc généreux et d'une incomparable richesse de couleur.

Car je ne suis ni ambitieuse, ni jalouse, moi; je me contente d'aller chercher au loin dans le sol cette sève féconde que ma sœur de France, à qui j'en fournis autant qu'elle en désire, transforme, grâce à ses merveilleuses aptitudes, en fruits parfumés et en vins délicieux. Je ne suis point césarienne, moi; me souvenant de mon origine républicaine, je suis toujours prête à venir en aide à qui me le demande, mais je ne prétends pas sauver les gens malgré eux et par la force. Je suis bonne fille, moi, et je vais vous le prouver en vous donnant, en échange de vos mauvais procédés à mon égard, un excellent conseil. Veuillez le prendre en bonne part; il est assez désintéressé, car vous descendez et moi je monte, et je pourrais, sans m'inquiéter de vous, vous laisser aller rejoindre dans l'oubli votre frère jumeau, d'orgueilleuse mémoire, que vous supplantiez aujourd'hui, après avoir naguère fait avec lui une tapageuse et académique campagne pour culbuter et supplanter vos cinq ou six cents autres frères insecticides qui valaient, peut-être, autant que vous. Si j'essaie de vous tendre la perche, c'est d'abord par pure bonté d'âme et aussi un peu, je dois l'avouer, parce que vous m'êtes une précieuse avant-garde, déblayant le terrain devant moi et préparant les vignes et les vigneron à me bien recevoir, ne fût-ce que pour les débarrasser de vous.

Or voici ce que je viens d'entendre lire par un viticulteur, assis à l'ombre de mes grands rameaux, dans un bulletin phylloxérique signé par M. Demole, un de vos anciens amis dont je ferai bientôt un des miens pour le récompenser de son infatigable dévouement à la viticulture :

« Le centre d'intensité se trouve dans les cantons de Chambéry et de Montmélan; à eux seuls, ils comptent, au 1^{er} juillet, trente-deux taches sur quarante-deux (4).

» La situation s'est encore aggravée au point de vue du traitement des vignes phylloxérées :

» A la suite de l'arrêt provisoire (?) de végétation qui est la conséquence naturelle (!) du traitement par le sulfure de carbone, les paysans de Saint-Joire et de la Boisserette se sont émus et se sont opposés à la continuation du traitement de leurs vignes; leur résistance s'est traduite, par des voies de fait; ils ont versé au ruisseau de la Boisserette le contenu des barils de sulfure de carbone et en ont brisé un ou deux (ce sont des barils en fonte, cerclés de fer). De plus, les ouvriers du pays, intimidés, refusent leur concours, et les soldats, demandés en remplacement, n'ont pas été accordés par le général, commandant à Chambéry, qui n'étant pas autorisé et n'ayant pas d'ordre, en a référé au ministre de la guerre.

» On espère beaucoup cependant pouvoir continuer avec la troupe !!!

Est-il vraiment possible, ô mon tout-puissant confrère, que vous soyez réduit à pareille extrémité, après tout ce que l'on a fait pour vous? Vous êtes pompeusement annoncé comme un guérisseur infailible; pour prévenir en votre faveur, en le prenant par son faible, le paysan savoyard, rétif à la dépense et tenant à sa bourse, comme tout bon paysan, on lui a dit bien haut qu'à toutes vos qualités merveilleuses vous joignez celle, plus merveilleuse encore, de ne lui rien coûter. Vous avez à vos ordres Préfets, Ingénieurs, Professeurs, Garde-Champêtres, Cantonniers, Maîtres d'école, etc., etc. Tout le monde sait que le gouvernement s'étant décidé, on ne sait pourquoi, à remplir les fonctions d'apothicaire viticole, vous a choisis, vous seul et à l'exclusion de tous autres, le clystère officiel et gratuit des vignes malades.

Après avoir été annoncé à son de trompe et avec l'invincible prestige de l'affiche blanche, vous arrivez enfin, comme arrivaient jadis les illustres héros de la susdite affiche,

(4) Au printemps de 1879, on ne comptait que trois taches : un juin, quarante-deux; 15 juillet, cinquante-cinq; et ensuite ?

avec une escorte de grands personnages, de savants, de chimistes, de géomètres, d'arpenteurs, de moniteurs, d'investigateurs, d'agents de toute sorte portant tout un arsenal d'engins inconnus, compliqués, mystérieux et redoutables, et vous vous établissez en conquérant et en maître, dans les vignobles savoisiens.

Vous êtes, pour le paysan savoyard, l'autorité qu'il respecte, la force qu'il craint, la gratuité qu'il aime, et ce bon paysan vous... jette à l'eau. Et au lieu de prendre la chose philosophiquement, comme quand les coqs vous ont mis à la porte des poulaillers, vous vous mettez en colère et vous criez à la garde. Vous demandez que nos soldats quittent l'exercice du fusil pour apprendre la manœuvre de votre... pointue que le trouper français ne pourrait regarder sans rire. Vous voulez qu'on crée, pour votre service, de nouvelles compagnies d'infirmiers à la Molière, qu'on devra, en outre, pendant qu'ils fonctionneront, faire entourer d'un cordon de vrais soldats, l'arme au bras, bien chargés, prêts à ajouter à vos étranges procédés de culture un procédé nouveau, fertile en résultats connus, le coup de fusil.

Voyons, mon trop brûlant confrère, essayez enfin d'être un peu raisonnable; laissez nos soldats à la défense de la patrie; n'essayez pas de les déguiser, eux aussi, en Médecins malgré lui et en poursuivants de M. de Pourceaugnac; si vous voulez continuer en paix à tirer... les Phylloxeras, sans être obligé de tirer sur leurs propriétaires, écoutez mes conseils et imitez les exemples que je vais vous dire.

Quand votre estimable père, le soufre pur, voulut prouver qu'il détruisait l'oïdium, que fit-il? Il se mit simplement et modestement à détruire l'oïdium. Quiconque voulait bien l'essayer put s'assurer qu'il détruisait l'oïdium et tout le monde se mit à l'employer pour détruire l'oïdium. Et je n'ai jamais oui dire qu'aucun gendarme ait saisi par le collet aucun paysan, pour le forcer à soufre ou à laisser souffrir sa vigne.

Quand j'ai voulu, moi *poverta* qui vous parle, prouver que je résistais au phylloxera, j'ai commencé modestement et simplement par résister au phylloxera; j'ai attendu patiemment quelques années, grandissant en force et en vigueur, tandis que mes pauvres sœurs de France disparaissaient sous les atteintes de leur ennemi souterrain. Puis j'ai invité tous les viticulteurs à venir me voir; je leur ai dit: « Regardez-moi et voyez comme j'ai bonne figure; étudiez mes racines et voyez combien elles sont insensibles aux morsures de la vilaine bête. Si vous pensez que je sois bonne à quelque chose, prenez-moi. Je suis jeune, pleine de force et de bonne volonté et toute disposée à vous donner mes services, soit pour la production directe, si vous m'en jugez digne, soit comme porte-greffe de mes sœurs françaises, qui sont mes aînées, plus belles, plus fécondes, plus riches que moi, et dont je m'estimerai heureuse d'être, pour les sauver, la très-humble et très-utile servante ».

Les viticulteurs sont venus, les paysans aussi; ils ont vu, ils ont dit ce qu'ils avaient vu aux autres viticulteurs et aux autres paysans, et voilà pourquoi le paysan savoyard, qui vous jette à l'eau, vous, personnage puissant et qui ne lui coûte rien, tient en réserve en quelque coin un petit magot pour me faire venir chez lui, en cachette, s'il le peut encore à la saison prochaine, moi, pauvre prosaïque qui lui coûterai cher. Et du fond de votre retraite, vous n'entendez jamais, à cause de moi, ni coups de grosse caisse, ni coups de fusil.

Vous allez me dire que le paysan est un animal ignorant, avare et entêté, qui ne connaît pas, comme vous, ses véritables intérêts. Vous ajouterez que, grâce à votre autorité chimique, académique, scientifique, bureaucratique, autocratique, peut-être même théocratique, vous avez le droit d'agir comme un père de famille, d'employer la force pour faire avaler à un enfant une drogue qu'il refuse et que vous jugez bon de lui administrer. Vous me montrerez fièrement vos titres et parchemins: Lois de juillet, Décrets ministériels et Arrêtés préfectoraux de décembre, janvier, mars, avril et juin.

Permettez! confrère trop paternel, le paysan, le Savoyard surtout, n'est point, mais point du tout ce que vous voulez dire. Il n'est point avare puisqu'il refuse vos présents d'Artaxerce; il n'est ni sot, ni bête,

mais il est patient et méfiant. Il vous a attendu tranquillement; il observe du coin de l'œil vos allures et vos façons et il marmotte entre ses dents quelque chose qui ressemble au *Timeo Danaos*. Il a peur de vous, seigneur sulfure, et, ne vous en déplaise, c'est le commencement de la sagesse (Ps. LX, v. 9).

Vous voulez, malgré lui, faire subir à ses chères vignes un traitement qui, de votre aveu, commence *tout naturellement* par leur donner une colique que vous dites *provisoire*, mais que rien ne lui prouve ne doit pas être définitive et mortelle. Vous voulez le traîner en enfant, soit; mais traitez-le du moins comme un enfant qui n'est plus en nourrice, comme un grand enfant qu'on peut décider à avaler la drogue en faisant intervenir le petit cousin. Prouvez-lui que son cousin Jeannot ou Pierrot a été guéri par vous d'une maladie semblable à la sienne, et, comme il est plus Thomas qu'enfant, menez-le voir en quel bon état vous avez mis les vignes de son cousin Pierrot ou Jeannot.

C'est ce qu'a fait le soufre, c'est ce que je fais moi-même, et je voudrais bien savoir pourquoi, quand je fais comme votre père, vous ne feriez pas comme moi.

Vous avez certainement quelque part, au milieu des pays dévastés par le fléau, une région heureuse entre toutes, où de vastes étendues de vignes, ressuscitées et rajeunies par vous, depuis longues années, sont aujourd'hui aussi florissantes que moi, avec de grands rameaux bien verts, chargés de longues guirlandes de beaux raisins et promettant une récolte suffisante pour rembourser d'abord vos dépenses personnelles, et ensuite les abondantes fumures que vous faites prudemment répandre après vous, sans vous inquiéter des mauvaises langues qui pourraient leur attribuer les quelques bons résultats dont vous vous vantez.

Pourquoi n'invitez-vous pas, comme je le fais moi-même, tous les viticulteurs et tous les paysans à quelque grand congrès, au milieu de ces régions fortunées dont la seule vue ajouterait à toutes vos gloires une gloire nouvelle, non pas plus éclatante, mais plus convaincante? Si votre modestie, le manque de temps ou d'autre chose, vous interdisent pour le moment un triomphe aussi complet, il ne vous reste qu'un moyen et le voici: Choisissez, dans chaque village contaminé, trois ou quatre paysans, parmi les plus méfiants et les plus rétifs; faites-les transporter (aux frais du gouvernement, cela va sans dire), dans le paradis terrestre que vous avez créé, on ne sait où; faites-leur toucher du doigt et voir avec leurs propres yeux les merveilleuses guérisons que vous avez accomplies et maintenues. Après les avoir convertis et convaincus, ramenez-les chez eux (toujours à nos frais).

Aussitôt rentrés dans leurs foyers, vos visiteurs ne manqueront pas de raconter à tous et à chacun les choses extraordinaires que vous leur aurez montrées. Et vous verrez, sans doute, ceux-là même qui naguère vous ont cassé la tête et jeté à l'eau, vous appeler à grands cris, vous ouvrir les bras, vous presser sur leur cœur et vous porter en triomphe. Poissiez-vous, au milieu de ce triomphe inespéré, ne pas oublier que vous aurez été tiré de l'eau par celle-là même que vous voulez faire jeter au feu.

Mais si, par hasard, les paysans sont restés incrédules (1), il faudra vous résigner à les laisser maîtres de leurs vignes comme les coqs sont restés maîtres dans leurs poulaillers; il faudra vous contenter de guérir les vignes qui se portent bien et que vous lâcherez, avec de la prudence, de très-petites doses et d'excellents engrais, de maintenir en santé, tant que le fléau ne passera pas sur elles; il faudra, enfin, renoncer à faire le terrible, pour ne pas s'exposer, après avoir été impuissant et ridicule, à jouer un rôle odieux.

Plus heureux que les autres insecticides de votre famille, plus heureux que votre jumeau (2) supplanté par vous, à la couronne de 300,000 fr., il vous restera, cher collègue, un vaste royaume, le royaume des cheminées où vous avez déjà remporté des victoires et que les Savoyards (qui n'en veulent plus) me chargent de vous abandonner pour que vous les laissiez en paix soigner leurs vignes à leur gré, et planter, quand ils

(1) On me raconte que les Bourguignons sont encore plus rétifs que les Savoyards.
(2) Les paysans, mes confrères, trouvant l'adjectif sulfocarbonaté trop difficile à retenir, y ajoutent encore une syllabe par euphémisme analogico-mnémotechnique.
A. C.

voudront et tant qu'ils voudront, votre très-humble servante.

VIGNE AMÉRICAINE.

Pour copie: Aimé CHAMPIN, Paysan dauphinois, membre du Conseil général de la Drôme.

LE MAIRE ET L'ADJOINT.

J'étais à la recherche d'une maison de campagne que je désirais non loin de la Seine; je parcourais, à cet effet, une des jolies routes de la Normandie, et je m'arrêtai dans un village dont l'aspect et la situation me plurent. Je ne tardai pas à trouver sur une maison de belle apparence un écriteau m'indiquant qu'elle était à vendre. J'entrai et je liai bientôt conversation avec le propriétaire, bon vivant, qui me dit entr'autres choses:

— Il me paraît, monsieur, que vous ne craignez pas d'augmenter le nombre des aliénés?

— Comment, monsieur, m'écriai-je (pres de me piquer, je l'avoue), que voulez-vous dire?

— Ne vous fâchez pas, répliqua mon hôte, vous ne connaissez donc pas le sobriquet donné aux habitants de ce village?

— Non, monsieur, je ne le connais point; mais s'ils sont fous, je ne me soucie guère de vivre parmi eux, car la frayeur que j'aurais de gagner la maladie commune, pourrait me la faire contracter.

— Oh! rassurez-vous, me répondit-il, il n'y en a pas plus qu'ailleurs; c'est la simplicité d'un maire qui leur a valu ce surnom. Si vous le voulez, je vais vous raconter l'anecdote qui y a donné lieu.

— J'écouterai volontiers, monsieur.

Et il me fit le récit suivant, qui m'amusa beaucoup.

— Le village de B... est administré par un cultivateur aisé, ayant de la droiture, de bonnes intentions, mais peu lettré. Or, cet honnête homme, que je nommerai Thourét, reçut un jour une circulaire de M. le préfet du département, par laquelle ce magistrat demandait l'état nominatif des aliénés existant dans la commune. Monsieur le maire relut cette lettre trois fois de suite avec beaucoup d'attention, espérant y trouver la signification du mot *aliénés* qu'il ne connaissait pas.

— Diable! se disait-il en se grattant l'oreille, qu'est ce que c'est donc ça? Après bien des réflexions qui n'aboutirent à rien, il se décida à aller trouver son adjoint, M. Belant, honnête vigneron avec qui il était fort bien, et il le pria de prendre communication de la lettre. M. l'adjoint savait un peu lire, mais pas très-couramment, et craignant d'ennuyer l'autre, il lui dit:

— Lis toi-même, je l'écouterai.

Quand la lecture fut faite:

— Eh ben! dit Belant.

— Et ben! dit Thourét, peux-tu me dire ce que c'est que des aliénés?

— Ah! c'est ce mot-là qui t'embarrasse?

— Parbleu! sûrement, tu sais ce que ça veut dire, toi?

— Oh! je sais à peu près.

— Eh bien! dis-moi à peu près.

— Dam! oui, je sais à peu près... mais je ne peux pas te l'expliquer.

— Cousin, si tu ne peux pas me l'expliquer, c'est que tu ne sais pas. Y ne faut pas me faire le fantôme! allons trouver M. le maire; lui qu'est secrétaire de la mairie, va nous dire ça tout de suite.

Les voilà chez M. Coupe, maître d'école. C'était un vieux routinier qui venait de renvoyer sa bande d'enfants, plus joyeux à ce moment qu'à leur arrivée chez lui. Il salua les deux fonctionnaires, les fit asseoir et demanda ce qu'il pouvait pour leur service.

— C'est, lui répondit le maire, pour vous prier de nous déchiffrer cette lettre de notre préfet.

Le maître d'école mit ses lunettes et la lut tout couramment.

— Ah! ça, dites-nous maintenant ce que c'est que des aliénés? dit Belant; je l'ai su, mais je l'ai oublié.

— Messieurs, je ne puis pas vous dire cela: il faut que ce soit quelque chose d'extraordinaire, car je n'en ai jamais entendu parler.

— Il n'est pas possible! monsieur le maire... vous ne pourriez pas le trouver dans vos livres?

— Peut-être qu'oui, messieurs, répondit le pédagogue; je vous promets de faire cette recherche, et je vous en ferai part aussitôt que j'aurai le mot.

Ces messieurs s'en retournèrent aussi avancés qu'ils étaient venus. Chemin faisant, ils rencontrèrent un jeune notaire du voisinage qui venait de signer un contrat de mariage dans la commune. L'idée vint à M. Thourét de le consulter sur le mot qu'il fallait qu'il couvrit à tout prix.

— Tu vas te faire moquer de toi, lui dit Bélant.

— Parlant qu'il ne se moque pas de nous deux, qu'est-ce que cela te fait?

M. le maire s'approche, son adjoint le suit.

— Monsieur le notaire, lui dit le premier, voulez-vous bien nous donner un avis de conseil sur une lettre qui nous embarrasse?

Quand le notaire eut examiné l'affaire:

— Messieurs, répondit-il gravement (je raconte un fait historique, et l'on peut m'en croire, car je n'aurais jamais eu l'idée de faire plaisanter un fonctionnaire public d'une manière aussi déplacée), Messieurs, les aliénés sont ceux qui vont à la messe le dimanche.

— Ah!... tiens, je ne m'en serais jamais douté, dit le maire: je vous remercie, monsieur.

— Oui, oui, c'est cela, s'écria Bélant, je le savais bien.

Le notaire s'esquiva, craignant d'éclater de rire à leur barbe, et les laissa dans cette croyance.

Or, ceci se passait un samedi; les deux cousins décidèrent qu'ils iront à la messe le lendemain, et qu'ils sortiront un peu avant les autres paroissiens pour compter le nombre des dévots dits aliénés.

Ils exécutèrent leur projet, puis ils se rejoignent. Le nombre n'était que de quarante-cinq.

C'est bien peu! se dirent-ils, sur plus de mille âmes! On va dire que nous n'avons pas de dévotion, et nous n'obtiendrons pas le curé que nous sollicitons. (C'était un desservant qui leur disait la messe.)

— Peuh! nous pouvons bien doubler, tripler même le nombre... Qui est-ce qui nous contredira?

— Pardine! personne.

Voilà l'affaire entendue; et, rentré chez lui, monsieur le maire fit cette réponse au préfet:

— Monsieur le préfet,

— Pour répondre à l'honneur de la vôtre, en date du... je vous dirai que, pour quant aux aliénés qui existent dans la commune, ils sont

— 180, le maire et l'adjoint compris.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Je laisse à deviner l'étonnement où cette réponse jeta M. le préfet! Il ne pouvait croire qu'il y eût autant de fous dans le village de B... et pourtant il n'osait presque en douter en voyant M. le maire et M. l'adjoint compris dans le nombre.

— A coup sûr, se dit-il, ces deux-là le sont, mais je dois m'informer s'ils ont autant de confrères qu'ils le croient.

M. le préfet fit prendre des renseignements; il apprit la vérité, qui se répandit bientôt dans tous les rangs de la bureaucratie départementale; l'hilarité fut générale et prolongée: on fit mille plaisanteries sur le maire et les habitants de B... Bref, maints surnoms leur furent donnés: resta celui d'Aliénés.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

EAU FIGARO teint cheveux (en 2 jours). 6 fr. nouveau flacon. Méd. or. VIGUIER et Co. 1, B^e Bonne-Nouvelle, Paris. Démonstrations gratis. Se trouve dans toutes les premières maisons de coiffure et de parfumerie.

VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE D'ANGERS
Par M. MOLLAY.
Ce magnifique plan lithographique est mis en vente au prix de 4 fr., à Saumur, chez tous les libraires.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE
Du BARRY, de Londres.
Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysentérie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castellaure, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. de docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476. M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué. La Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.	10 h. 54 matin.	11 h. 45 matin.
8 h. 10 —	11 h. 50 —	12 h. 45 —	1 h. 35 —
10 h. 55 soir.	11 h. 35 —	12 h. 45 —	1 h. 35 —
7 h. 40 —	11 h. 35 —	12 h. 45 —	1 h. 35 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 AOUT 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	82	93		Crédit Foncier colonial	495			Canal de Suez	740		5
2 % amortissable	82	95		Crédit Foncier, act. 500 f.	875			Crédit Mobilier esp.	1181		
1 1/2 %	115	75		Obligations foncières 1877	368	50		Société autrichienne	589	50	
5 %	116	70		Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	700			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	515			Crédit Mobilier	665		50	Orléans	984	50	
Dép. de la Seine, emprunt 1867	350			Crédit Foncier d'Autriche	690			Paris-Lyon-Méditerranée	984		
Ville de Paris, oblig. 1865-1860	518			Est	730			Est	982	60	
— 1865, 4 %	525			Paris-Lyon-Méditerranée	1160			Nord	989		
— 1869, 3 %	409			Midi	857	50	2 50	Ouest	983		
— 1871, 3 %	406			Orléans	1485			Midi	983	35	
— 1875, 4 %	527	35		Ouest	790			Paris (Grande Ceinture)	985		
— 1876, 4 %	526	25		Compagnie parisienne du Gaz	1300			Paris-Bourbonnais	983		
Banque de France	3495	90		Cgén. Transatlantique	565		50	Canal de Suez	580		
Comptoir d'escompte	857	50									
Credit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLEANS
GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — — omnibus-mixte.
8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.
11 — 33 — — — — — soir, omnibus-mixte.
3 — 38 — — — — — express, omnibus.
7 — 15 — — — — — omnibus.
10 — 37 — — — — — (arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 38 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 31 — — — — — omnibus.
9 — 40 — — — — — express.
12 — 40 — — — — — omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
10 — 38 — — — — — omnibus-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
A L'AMIABLE
BELLE ET VASTE MAISON
Au bourg de Chenéville-les-Tuffeaux.
Caves sous le toit, pavillon sur la Loire, jardin sur le coteau, vue magnifique, 8 kilomètres de Saumur, station de chemin de fer à Saint-Martin, en face, sur la rive droite. Mobilier, au gré de l'acquéreur.

On vendrait également:
BELLE FERME de 40 hectares, à 4 kilomètres, bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, bois et belle chasse.
S'adresser, soit à M^e BOURDAIS, notaire à Gennes, soit à M^e SENIL, notaire à Longué.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER
PRÉSENTMENT.
MAISON ET JARDIN
Placé du port Saint-Nicolas, n° 31.
S'adresser audit notaire ou à M^e BOUCHER, rue Beaurepaire, n° 41.

A LOUER
PRÉSENTMENT.
MAISON DE CAMPAGNE
Située près le bourg de Saint-Lambert.
S'adresser à M. GUINEBERT, rue d'Alsace, 8.

A LOUER
PRÉSENTMENT.
APPARTEMENT COMPLET
Au premier étage.
AVEC CAVES ET GRENIER.
Rue d'Orléans, 73.
S'adresser dans ladite maison.

A LOUER
PRÉSENTMENT.
UNE TRÈS-BELLE MAISON
Située à Saumur, rue de Bordeaux.
Précédemment occupée par M^e Le Ray, avoué.
S'adresser, pour la visiter, soit à M^e LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. RENOUART, propriétaire, rue de Bordeaux.

A LOUER
PRÉSENTMENT.
Ou pour la Saint-Jean prochaine.
PORTION DE MAISON
S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A LOUER
GRANDE ET BELLE CAVES
Hors d'inondation.
Rue de l'Hôtel-Dieu, n° 4.
S'adresser à M. R. PLESSIS, même maison.

A VENDRE
D'OCCASION.
VICTORIA PRESQUE NEUVE
Très-légère.
S'attelant à un ou à deux chevaux.
20 Voitures au choix.
S'adresser à VASSEUR, carrossier à Saumur.

MACHINE A BATTRE
A MANÈGE.
M^e BORET, Auguste, ancien machiniste des chemins de fer de l'Etat, a l'honneur de prévenir les cultivateurs qu'il vient d'acquiescer une machine à battre perfectionnée, ne coupant pas la paille, avec secouepaille, et qu'il se met à la disposition de tous ceux qui voudront bien s'adresser à lui pour leur battage.
Prix très-moérés.
Adresser les demandes à M. BORET à Souzay.

PAS DE BONNE SALADE
SANS HUILE D'OLIVE
de L. LAFALU, à NICE (Alpes-Maritimes).
1, rue du Lazaret (sur le Port).
La Maison accepte des représentants.

A VENDRE
UNE CHIENNE ÉPAGNEULE
Bien dressée.
S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTÉS
M. GABORIT demande un apprenti.

Neuf questions
SALICYLATE LITHINE
SCHLUMBERGER
SEUL BREVETÉ
60 pilules — Flacon 5 fr.
Préparé par CHEVRIER, Pharm. 21, boulevard Montmartre, Paris.
Dépôt à Saumur, ph^o GABLIN.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatif les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de Bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

UN FRANC PAR AN
Le Moniteur 52 NUMÉROS
Valeurs à Lots
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES
Le plus complet (16 pages de texte) LE MEILLEUR RENSEIGNEMENT
Le plus complet financier, par le Baron LOUIS, une Revue de toutes les Valeurs; les Ar-
guments inédits; la cote officielle de la Bourse; tous les Tirages sans exception; des
SAISONNÉS À PARIS, 2, rue de Londres.
NOTA: Le prix de l'abonnement peut être envoyé en mandat-poste ou en monnaie.

INJECTION BROU
Hygiénique, Infaillible et Préserve. — La seule guérissant sans lui rien adjoindre.
30 ans de succès. — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et à Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BROU.

Maison J.-P. LAROZE & Co, Pharm.
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze
DÉCORÉES D'ORANGES AMÈRES
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:
Gastrites, | Dyspepsies,
Gastralgies, | Digestions lentes,
Douleurs et Crampes d'Estomac, | Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON: 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze
AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAÏAC
Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.
ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUVRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25.
OPHAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS:
26 Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

LA TOILETTE DE PARIS
Rue de Lille, 25, à Paris.
LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE
Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc.
Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS
Paris, Départements et Algérie: 6 francs par an.
Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.
La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.